



ihobe



brgm
Bureau de Recherches Géologiques et Minières

*Implementation and enforcement of the environmental acquis
focussed on soil/subsoil protection and ecological reconstruction*

Agentia Regională pentru
Protectia Mediului
Timișoara

TWINNING PROJECT PHARE 2006/IB/EN-03

COMPOSANTE : 2

N° activité : 2.8.1

Nom activité : Chemicals introduction workshop : seminar
and training on REACH regulation

Dates mission : 18 – 20 Mai 2009

Experts : S. Vivier et S. Tissot

RAPPORT DE MISSION

Résumé :

L'objet de cette première mission était de définir les besoins en formation relatifs à la mise en œuvre du règlement REACH sur la gestion des produits chimiques.

Cette mission a consisté à discuter avec les représentants régionaux en environnement et produits chimiques afin de discuter des besoins et de définir le contenu du futur séminaire (1 et 2 juillet) en fonction de leurs attentes.

Dans un second temps, les experts ont initié le travail de préparation des supports de formation en vue de la seconde mission, ayant la possibilité de contacter les représentants locaux afin de préciser certains éléments.

La seconde mission est prévue du 30/06 au 03/07 avec deux jours de workshop les 1 et 2 juillet, avec des représentants de la REPA, des LEPA, de la garde et des exploitants industriels.

Summary

The purpose of this first mission was to identify training needs related to the implementation of the REACH regulation on chemicals management. This mission was to meet regional representatives responsible of environmental and chemicals issues and to discuss the needs in this area. Discussions helped to define the content of the workshop according to their expectations. In a second step, the experts have initiated the preparation of training materials for the second mission,

with the opportunity to contact local representatives again, if necessary. The second mission is scheduled from 30/06 to 03/07 with two-day workshop on the 1st and 2nd July with the attendance of representatives of the REPA and LEPA, of the control inspectors (Garda) and industrial operators.

Visa chef de projet roumain: G. LAMBRINO



Visa chef de projet français: F. BLANCHARD



N°act	Date	Objet	Experts français	Contacts Roumanie
2.8.1	19 05 09	Réunion avec les représentants de la REPA	S Tissot S Vivier D. Fauconnier	Mme OPRISA S. Mme CEPANARIU G.
2.8.1	19 05 09	Préparation des supports de formation de J2	S Tissot S Vivier	
2.8.1	20 05 09	Préparation des supports de formation de J1 Rapport de mission	S Tissot S Vivier	

1/ DESCRIPTION DE LA MISSION

1.1/ Les enjeux de la mission :

- Echanger sur la situation en Roumanie au regard de la réglementation REACH, sur les étapes à venir et les manquements aux requis réglementaires,
- Approfondir les attentes en termes de formation en vue de la préparation du séminaire de 2 jours (seconde mission),
- Préparation des supports de formation.

1.2/ Réalisation

- Réunion d'échanges
- Préparation du séminaire

Cette mission a pu se dérouler dans de bonnes conditions du fait d'une bonne implication des personnes de la REPA. L'expression des besoins a été bien définie et a permis d'établir le programme du séminaire prochain.

2/ DESCRIPTION DES ECHANGES ET PREPARATION DU SEMINAIRE

2.1 ECHANGES AVEC LES REPRESENTANTS DE LA REPA

Dans le cadre de la première mission, il s'agissait d'évaluer pour les experts l'état d'avancement de la mise en œuvre du règlement REACH en Roumanie et en particulier au niveau régional. Cet état des lieux avait pour but d'identifier les besoins des représentants de la REPA en termes de formation. Deux personnes de la REPA ont été rencontrées : Mmes OPRISA Simona et CEPANARIU Ghisela.

Ont été abordés les points suivants :

- Etat d'avancement, rappel sur le pré-enregistrement et l'enregistrement des substances dans le cadre de REACH
- Détermination des acteurs locaux et nationaux, statut des exploitants locaux
- Rappels sur l'autorisation et la liste des substances candidates
- Règlement CLP et fiches de données de sécurité
- Expression des besoins en formation
- Programme du séminaire, identification des participants

A ce jour, en Roumanie, l'autorité compétente est la NEPA, responsable de la mise en œuvre du règlement REACH. Elle est également en charge de l'organisation du helpdesk national (service d'assistance nationale à destination des opérateurs et acteurs roumains).

La déclinaison des rôles de la NEPA vers les REPA est toujours en cours et l'organisation n'est pas encore mise en place au niveau régional.

Contrairement à la France, les contrôles du respect des obligations du règlement REACH ne sont pas assurés par les REPA mais par la garde.

Sachant que cette organisation régionale n'est pas encore en place, les représentants de la REPA ont exprimé un besoin fort de retour d'expérience par rapport à l'organisation française et la déclinaison des rôles des acteurs sur le terrain.

Les représentants de la REPA ont également évoqué la présence d'une "caravane" REACH à Timisoara le 2 juin prochain. Cette "caravane" doit faire une revue synthétique des obligations, des étapes de REACH ainsi que des nouveautés du règlement CLP (classification et étiquetage). Cette action de formation/information sera concentrée sur une grosse demi-journée, ce qui paraît disproportionné par rapport à la quantité d'informations que devra connaître les participants. Ainsi, il a été décidé de reprendre certains points clés lors du séminaire qui sera réalisé dans le cadre de ce jumelage. Cet aspect permettra de préciser les éléments fondamentaux et de répondre aux questions résiduelles soulevées soit par la participation à la caravane, soit au séminaire.

Il apparaît nécessaire de consacrer une partie non négligeable du temps de séminaire pour des échanges.

La participation au séminaire a également été discutée. Il a été décidé que les participants seraient les suivants en fonction des deux journées :

- Premier jour : représentants de la REPA et des LEPA, de la garde et potentiellement d'un membre de la NEPA
- Second jour : les participants du premier jour ainsi que des industriels de la région

Le programme est détaillé au point 3.

2.2 PREPARATION DU SEMINAIRE

Deux demi-journées ont été consacrées à la préparation des supports de formation qui seront présentés lors du séminaire.

Ce travail s'est focalisé sur la définition du contenu en fonction du programme établi et à l'incrémentation des supports.

Les publics identifiés n'étant pas les mêmes pour les deux jours, deux supports distincts seront transmis pour la traduction.

Les points abordés seront :

- Le premier jour : des rappels sur les obligations des acteurs, les grandes étapes de REACh ; la mise en œuvre du règlement au niveau français et l'organisation nationale avec l'organisation des contrôles ;
- Le second jour : des rappels sur le processus d'autorisation et la liste des substances candidates, la circulation de l'information, les fiches de données de sécurité et le règlement CLP.

3/ CONCLUSION ET PROGRAMME DU SEMINAIRE

Cette mission préparatoire a été nécessaire et utile aussi bien pour les représentants de la REPA que pour les experts, afin d'identifier les besoins locaux et de discuter et développer un programme de séminaire de formation correspondant aux attentes.

Les personnes rencontrées se sont montrées très impliquées dans les discussions, ce qui a permis des échanges très constructifs entre les parties prenantes. Mme Oprisa étant déjà aguerrie sur les termes employés relatifs au règlement REACh, les discussions ont ainsi été riches et claires.

Le programme prévisionnel du séminaire qui sera réalisé au cours de la prochaine mission est le suivant :

J1 :

- 10h- 13h30 : REACh, procédure d'enregistrement : rôles des acteurs industriels, notion article et préparation ; procédure d'autorisation
- 14h30 – 16h30 : l'organisation nationale et régionale en France

J2 :

- 10h- 13h30 : REACh, rappels sur l'autorisation et information : FDS, classification et étiquetage (règlement 2008/1272)
- 14h30 – 16h30 : échanges et discussions, questions/réponses